



DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

**PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE ET ANTHROPOLOGIE DES
RELIGIONS**

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE
MASTER OF ARTS (MA)**

Entrée en vigueur : Septembre 2016



Avant-propos

Principes

Coordonné par la chaire d'histoire des religions antiques, ce plan d'études transdisciplinaire et comparatiste propose un cursus d'un an et demi, dont le but est d'approfondir une formation comparatiste selon une approche à la fois historique et anthropologique. Il propose aux étudiant-e-s une expérimentation concrète entre les différents domaines étudiés. Ce cursus fait appel à des enseignements dispensés dans différents départements et facultés (UNIGE, UNIL), notamment les religions de l'Antiquité (Grèce, Rome, Egypte, Mésopotamie...), l'anthropologie religieuse, le judaïsme, l'islam, les christianismes dans leurs diverses traditions, les religions de l'Inde, de la Chine, du Japon...

L'étudiant-e doit choisir deux champs religieux au moins et suivre un séminaire de méthodologie avancée.

L'étudiant-e peut également choisir d'approfondir l'étude de l'un ou des deux champs dans lesquels il se spécialise.

Objectifs d'apprentissage :

- Approfondir la réflexion sur la diversité des phénomènes religieux dans leurs ancrages historiques et culturels spécifiques
- Maîtriser des connaissances précises dans plusieurs champs religieux
- Construire une réflexion critique et autonome sur la genèse et le développement des concepts et des notions utilisés en histoire et anthropologie comparées des religions
- Dominer les outils d'analyse professionnels
- Pratiquer l'interdisciplinarité
- Entrer de plein pied dans la recherche scientifique



Organisation des études

Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA, 90 crédits)

Durant son cursus de MA, l'étudiant-e poursuit sa formation méthodologique (MA3) il/elle est tenu-e de se consacrer à deux champs religieux au moins : son champ religieux principal (MA1), déjà étudié lors du BA (en principe en BA5), et un champ secondaire (MA2) ; il/elle peut toutefois poursuivre l'étude d'un troisième champ religieux en choisissant celui-ci comme module à option (MA4 et/ou MA5). Les champs religieux étudiés (MA1, MA2) peuvent en outre faire l'objet d'un approfondissement en MA4 et/ou MA5.

Le mémoire de MA portera soit sur un sujet méthodologique (épistémologique ou historiographique, d'entente avec le/la professeur-e responsable de l'unité d'Histoire des religions), soit sur le champ religieux principal (MA1) (voir p. 6, exigences).



Tableau synoptique de l'organisation des études

MA

MA 1	Champ religieux principal
MA 2	Champ religieux secondaire
MA 3	Méthodologie avancée
MA 4	Module libre
MA 5	Module libre

Mémoire



Liste des champs d'étude en Histoire et anthropologie des religions

I. Faculté des lettres-UNIGE, unité d'histoire des religions :

I.1. Méthodologie avancée de l'Histoire des religions

I.2. Polythéismes antiques, approfondissement

Religions de la Grèce ancienne
Religions de Rome et de l'Empire
Religion de l'Égypte ancienne
Religions de la Mésopotamie

I.3. Anthropologie religieuse, approfondissement

I.4. Religions de l'Antiquité tardive, approfondissement

II. Autres départements et facultés

II.1. Religion de l'Israël ancien (Faculté de théologie-UNIGE)

II.2. Judaïsme (Faculté des lettres-UNIGE/FTSR-UNIL)

II.3. Christianismes (Faculté des lettres-UNIGE/Faculté de théologie-UNIGE) :

Nouveau Testament
Histoire du christianisme
Christianisme copte, gnoses, manichéisme
Christianisme arménien
Christianisme byzantin

II.4. Islam

II.5. Religions de l'Extrême-Orient (Faculté des lettres-UNIGE/FTSR-UNIL) :

Religions de l'Inde (religion védique, hindouisme, bouddhisme indien)
Religions de la Chine (confucianisme, taoïsme, bouddhisme...)
Religions du Japon (shinto, bouddhisme...)

Remarque

Une brochure, distribuée en début d'année par les enseignant-e-s de l'unité d'Histoire des religions, regroupe l'ensemble des enseignements dispensés, et permet à l'étudiant-e de composer son programme.

Les mêmes informations sont disponibles en ligne.



Exigences et recommandations

Choix du mémoire

Le mémoire portera

soit sur un sujet pris dans le domaine religieux principal, sous condition de maîtrise de la langue correspondante par l'étudiant-e, d'entente avec le/la professeur-e responsable de l'unité d'Histoire des religions.

soit sur un sujet méthodologique (épistémologique ou historiographique), d'entente avec le/la professeur-e responsable de l'unité d'Histoire des religions.

Si le sujet du mémoire est choisi dans le domaine religieux principal,

Il est essentiel que l'étudiant-e ait étudié la langue et la culture en rapport avec la religion dans laquelle il/elle désire se spécialiser. Il est souhaitable que l'étude de cette langue et de cette culture figure dans son cursus universitaire (si possible comme autre discipline accomplie au niveau du BA, ou sous la forme de modules à options du MA, soit jusqu'à 24 crédits).

Pour qu'un contrôle scientifique (expertise) soit possible, il est préférable que les langues et civilisations concernées figurent au programme des disciplines offertes par l'Université de Genève, éventuellement de Lausanne ou d'une autre institution de recherche et d'enseignement partenaire (soit entre autres : grec classique ou byzantin ; latin ; langues de l'Égypte ancienne ; langues de la Mésopotamie ancienne ; hébreu ; arabe ; arménien ; grec moderne ; sanscrit ; hindi ; chinois ; japonais...).

Si le sujet du mémoire est choisi dans le domaine méthodologique (épistémologique ou historiographique)

Il est souhaitable que ce choix se fasse autant que possible en synergie avec les autres domaines étudiés.

Si le sujet du mémoire est choisi dans le domaine de l'anthropologie religieuse, il est requis que l'étudiant-e se forme sur un terrain spécifique, le cas échéant auprès d'une institution de recherche et d'enseignement partenaire.

Le travail se déroulera sous la supervision du/de la professeur-e ordinaire. L'expert-e spécialiste du terrain est choisi-e en accord avec le/la professeur-e ordinaire.



Modules à option

Au niveau du MA il est suggéré de choisir au moins l'un des modules à option dans le champ des langues et/ou civilisations correspondant aux champs religieux étudiés.

Remarques générales

Vu la grande diversité des combinaisons possibles, les étudiant-e-s devront soumettre le programme qu'ils/elles se proposent de suivre au / à la professeur-e responsable de l'unité d'Histoire des religions.

Les étudiant-e-s veilleront à ce que les modules choisis soient conformes au nombre d'heures recommandées par le présent plan d'études. Si un domaine choisi par l'étudiant-e n'est pas enseigné, l'étudiant-e pourra réaliser un travail dirigé sous la direction du/de la professeur-e concerné-e, ou compléter le module par un enseignement de langue ou civilisation correspondant au champ religieux choisi, selon l'offre de la discipline concernée (cf. la brochure distribuée en début d'année par l'unité d'Histoire des religions pour le détail des enseignements dispensés chaque année).

Un travail dirigé consiste en une recherche personnelle suivie par le/la professeur-e concerné-e, et menant à un travail écrit et/ou à une présentation orale.

Evaluations

Les modules offerts par l'unité d'histoire des religions sont enseignés et évalués en français.

NB: Un même travail ne peut valoir que pour un seul module.



MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

MASTER OF ARTS (MA)

Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

Rappel: au niveau du MA, le Règlement d'études impose au moins un examen écrit et un examen oral pour les modules MA1-MA3 (dans la discipline du mémoire).

Module MA1	Champ religieux principal	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 4h/Année de CR ou de SE.	
Attestation(s)	Selon le plan d'étude de la discipline concernée. (dans l'unité d'Histoire des religions, à obtenir dans l'un des cours ou séminaire selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Evaluation	Selon le plan d'études de la discipline concernée. (dans l'unité d'Histoire des religions : selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Condition(s)	L'étudiant-e répartira un examen oral et un examen écrit sur les modules MA1 et MA2.	
Remarque(s)	/	



Module MA2	Champ religieux secondaire	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 4h/Année de CR ou de SE.	
Attestation(s)	Selon le plan d'étude de la discipline concernée. (dans l'unité d'Histoire des religions, à obtenir dans l'un des cours ou séminaire selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Evaluation	Selon le plan d'études de la discipline concernée. (dans l'unité d'Histoire des religions : selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Condition(s)	L'étudiant-e répartira un examen oral et un examen écrit sur les modules MA1 et MA2.	
Remarque(s)	/	

Module MA3	Méthodologie avancée	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 2h/Année de SE.• 1h/Année d'AT méthodologique. Enseignements ponctuels, d'entente avec le/la professeur-e responsable de l'unité d'Histoire des religions.	
Attestation(s)	Exposés dans le cadre du séminaire, participation aux ateliers.	
Evaluation	Travail de recherche (env. 15 à 20 pages, i.e. 30–40.000 signes, sans les annexes).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



Mémoire	30 crédits
Description	<ul style="list-style-type: none">• 60 à 80 pages (120–160.000 signes)• Choix 1 : champ religieux principal• Choix 2 : méthodologie en Histoire et anthropologie comparée des religions (épistémologie ou historiographie) <p>Il s'agit d'un travail dirigé (notamment dans le cadre de consultations régulières avec le directeur ou la directrice de mémoire), attestant une connaissance directe des sources, et débouchant sur une réflexion personnelle.</p>
Enseignement(s)	/
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.
Remarque(s)	Il est essentiel que l'étudiant-e ait étudié la langue et la culture en rapport avec le sujet de mémoire sur lequel il/elle désire travailler. Le choix doit être validé par le/la professeur-e responsable de l'unité d'Histoire des religions.

Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir d'approfondir les champs étudiés dans le cadre de son MA1 et/ou de son MA2 (à condition que les enseignements soient différents de ceux déjà suivis), et composer ainsi un MA « monodisciplinaire »¹.

¹ Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).



MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Module MA3	Méthodologie avancée	12 crédits
-------------------	-----------------------------	-------------------

Avec des modalités d'évaluation adaptées au niveau du MA :

Module BA1	Introduction à l'étude des religions	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA2	Polythéismes antiques	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------

Module BA4	Anthropologie religieuse, niveau introductif	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA5	Champ religieux approfondi : Polythéismes antiques OU Anthropologie religieuse	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA7	Introduction aux civilisations juives et musulmanes	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Module BA7	Enseignement transversal : religions de l'Antiquité tardive et du Moyen Age	12 crédits
-------------------	--	-------------------

En sus, au niveau du MA, pour les titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS en histoire des religions:

Module MA1	Champ religieux principal	12 crédits
-------------------	----------------------------------	-------------------

Module MA2	Champ religieux secondaire	12 crédits
-------------------	-----------------------------------	-------------------